



MUTUELLE GENERALE DES FONCTIONNAIRES ET AGENTS DE L'ETAT DE COTE D'IVOIRE

DIRECTION EXECUTIVE

Abidjan, le 12 JUIL 2018

Le Directeur Exécutif

N/Réf. : 001867 /MUGEF-CI/DE

AVIS AUX MUTUALISTES SUR LA HAUSSE DES TARIFS DES CLINIQUES PRIVEES

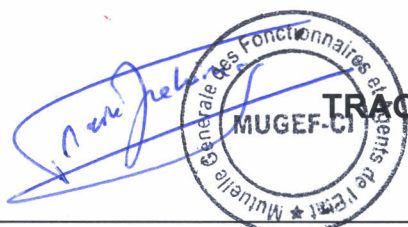
La MUGEF-CI porte à la connaissance des mutualistes et de l'opinion nationale qu'elle a constaté une augmentation des tarifs dans les cliniques privées sur toute l'étendue du territoire nationale depuis le 1^{er} Juillet 2018.

Cette décision prise de façon unilatérale par l'Association des Cliniques Privées de Côte d'Ivoire (ACPCI) au mépris des conventions en cours et des tarifs préférentiels qui les lient à la MUGEF-CI, entraîne des surcoûts énormes pour le mutualiste dans son accès aux prestations.

La MUGEF-CI rassure ses mutualistes que des négociations sont en cours avec plusieurs cliniques privées à Abidjan ainsi qu'à l'intérieur du pays pour la continuité de leur prise en charge à des tarifs préférentiels.

Par ailleurs, en attendant la suite des négociations et la mise à la disposition des mutualistes de la nouvelle liste des prestataires conventionnés de son réseau de soins, la MUGEF-CI exhorte ses mutualistes à s'orienter vers **le Service Médical des Fonctionnaires (SMF) et les Hôpitaux généraux.**

Pour toute information complémentaire, prière appeler le Contrôle Médical de la MUGEF-CI au : 20 25 74 76 - 20 25 74 70/78 - 20 25 74 57/46/42 - 20 25 74 00


TRAORE Brahima